

Cernier, le 12 août 2022

Aux membres et à leurs représentants légaux

Bonjour à toutes et à tous,

Il est temps d'entamer la saison 2022-2023 que nous souhaitons remplie de satisfactions pour tous.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'engagement de 2 nouveaux entraîneurs professionnels, **Julien Dupont et Noé Biteau**, qui, à n'en pas douter, permettront au club de poursuivre son développement et à nos membres d'optimiser leur progression sportive.

Vous trouverez ci-joint les informations relatives aux différentes catégories.

Pour les questions administratives : 079 310 01 50 ou francis.solis@val-de-ruz-basket.ch.

Pour les entraîneurs Pro : **077 402 87 87** noe.biteau@val-de-ruz-basket.ch ou
077 481 93 98 julien.dupont@val-de-ruz-basket.ch

Informations complémentaires :

- **NOUS RAPPELONS LE BESOIN DE TROUVER DES BENEVOLES POUR ASSUMER DES TACHES AU COMITE OU SANS FAIRE PARTIE DU COMITE. SANS VOUS, NOUS NE POURRONS PAS POURSUIVRE L'AVENTURE. MERCI D'ANNONCER VOS POSSIBILITE D'ENGAGEMENT PAR EMAIL à FRANCIS D'ICI AU 20 AOUT 2022.**
- Nous rappelons la nécessité d'être régulièrement présent aux entraînements et de s'excuser systématiquement auprès de l'entraîneur en cas d'absence avant midi par WhatsApp ou SMS.
- **Les cotisations sont à payer, par voie électronique, d'ici au 30 septembre 2022 sur le compte du club (CH49 0076 6000 1033 4435 7 / Val-de-Ruz Basket / 2053 Cernier).**
- Nous vous rappelons que nous organisons un **camp de basket du 3 au 7 octobre** à Cernier. Inscriptions jusqu'au 31 août et renseignements sur notre site internet.
- Nous fêterons notre 50^e anniversaire et vous proposerons diverses manifestations. Nous aurons naturellement besoin de votre soutien comme bénévole ou/et participants.
- Pour les **entraînements semi-individuels** sur les pauses de midi ou le vendredi après-midi, merci de respecter scrupuleusement les consignes d'inscription ci-jointes et d'être présents, parents et enfants, le **lundi 22 août à 19h30 à Fontainemelon.**

Nous souhaitons à chacun d'entre vous une saison 2022-2023 pleine de plaisirs et de succès.

Au nom du Val-de-Ruz Basket, le Comité.

Val-de-Ruz Basket

Francis Solis | Impasse des Cormiers 3 | 2053 Cernier
IBAN CH49 0076 6000 1033 4435 7

CCP : 20-7592-8 - www.val-de-ruz-basket.ch

Catégorie	Championnat	Date de reprise
U6 / U8 Mixte Né(e) en 2015 et après	4 à 6 tournois annuels sur des dimanches	25 août
U10F Née en 2013 - 2014	4 à 6 tournois annuels sur des dimanches	23 août
U10M Né en 2013 - 2014	4 à 6 tournois annuels sur des dimanches	23 août
U12F Née en 2011 - 2012	U14F VD ou U12 Mixte Matches les samedis	18 août
U12M Né en 2011 - 2012	4 à 6 tournois des dimanches et des matches en semaine	23 août
U14F VD Née en 2009 - 2010	Matches les samedis	18 août
U14M CSJC Né en 2009 - 2010	Matches les samedis ou dimanches	15 août
U14M Régional Né en 2009 - 2010	Matches en semaine	22 août
U16F CSJC Née en 2007 - 2008	Matches les samedis ou dimanches	18 août
U16M CSJC Né en 2007 - 2008	Matches les samedis ou dimanches	15 août
U16M Régional Né en 2007 - 2008	Matches en semaine	23 août
U18M Régional Né en 2005 - 2006	Tous les joueurs sont attendus le 15 août à l'entraînement U16 CSJC Nous expliquerons la situation et les possibilités.	

Réunions de parents

Nous nous retrouvons **30 minutes avant la fin du 1^{er} entraînement.**

La présence de tous les parents est vivement conseillée.

Les entraîneurs et le comité donneront de nombreuses informations utiles et présenteront la saison.

PLAN DES ENTRAÎNEMENTS 2022-23

Lundi		Mardi		Mercredi	Jeudi			Vendredi
Cernier-Sud	Fontainemelon	Cernier-Sud	Fontaines	Cernier Nord	Cernier Nord	Fontainemelon	Fontaines	Fontainemelon
U14 Régio 17h-18h30 Noé + Maeldan	U14 CSJC 18h-19h30 C. Béguin	U10 16h40-18h10 Julien	U12 17h-18h30 Noé	U14 Régio 17h-18h30 Julien + Maeldan	U6 / U8 17h-18h30 Noé + Julien	U12 17h-18h30 Karim	U10F 17h-18h30	U10 17h-18h30 Noé
	U16 CSJC 19h30-21h Noé	U14F 18h10-19h40 Julien	U16 Régio 18h30-20h Romain + Noé	U16 CSJC 18h30-20h Julien + Maeldan	U16 Régio 18h30-20h Romain + Noé	U16F 18h30-20h Julien	U14F 18h-19h30 Francis	U16F 18h30-20h Julien
		U16F Canto 19h40-21h10 F. Zwahlen				Loisirs 20h-22h		U16 CSJC 20h-21h30 Noé

Dès les U12, les entraîneurs proposeront certainement 15 à 30 minutes de stretching et renforcement au terme des entraînements. Cela sera précisé lors de la réunion de parents.

Val-de-Ruz Basket

Francis Solis | Impasse des Cormiers 3 | 2053 Cernier
IBAN CH49 0076 6000 1033 4435 7

CCP : 20-7592-8 - www.val-de-ruz-basket.ch

Extrait du Règlement Interne du Val-de-Ruz Basket

1. Membre

Peut devenir membre, toute personne physique qui en a fait la demande et qui s'est engagée à respecter les statuts et la charte du club ainsi que le présent règlement.

Pour les membres mineurs, la demande doit être effectuée par un représentant légal.

Les demandes doivent être adressées au comité qui statue à l'aide du formulaire prévu à cet effet sur le site internet du club.

2. Comité

Président	Francis Solis	079 310 01 50
Resp. Technique	Francis Solis	079 310 01 50
Caissier	Emmanuel Vauclair	078 681 64 47
Secrétaire	Chimène Sudan	076 377 11 94
Marketing	Fabien Piaget	076 373 93 81
Assesseur	Corinne Tramaux	079 413 02 92

3. Charte du club

La charte du club ainsi que son annexe « un sport sans fumée » sont disponibles sur le site internet. Les membres sont tenus de respecter cette charte.

4. Obligations générales

Les membres sont tenus de s'assurer eux-mêmes contre les accidents ainsi qu'en responsabilité civile. Le club décline également toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel personnel. Le Comité doit pouvoir compter sur la disponibilité des membres pour toutes les activités du club, sportives comme extra-sportives.

5. Obligations sportives

Chaque joueur s'engage envers son équipe à être présent à tous les entraînements et à tous les matches, sauf cas de force majeure. Le cas échéant, il avertit sans tarder son entraîneur de son absence. Il s'engage également à faire preuve de bonne moralité et de respect sur et autour des terrains.

6. Rôle des parents

Les entraîneurs et le comité doivent pouvoir compter sur l'aide occasionnelle des parents pour transporter l'équipe de leur enfant ou pour toute aide nécessaire lors des matches, des tournois ou des manifestations.

Les parents qui désireraient participer à la vie du club comme officiels de table devront :

- avoir suivi le cours d'officiel de table régional (OTR),
- demander une licence administrative (frais pris en charge par le club) auprès du comité.

7. Assemblée générale

Dès l'âge de 18 ans, la participation à l'AG est obligatoire.

Les mineurs sont représentés par leur représentant légal.

8. Vacances

Sauf informations spécifiques, il n'y a pas d'entraînement pour les équipes jeunes pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Pour les juniors et les adultes, les dispositions sont prises par les entraîneurs.

Néanmoins des matchs CSJC peuvent être planifiés durant les vacances d'automne et de printemps.

9. Cotisations au club

Pour la saison 2021-2022, la cotisation annuelle est la suivante :

Catégories	Cotisations (CHF)
U6 (2017 et après)	190.00
U8 (2015 et 2016)	190.00
U10 (2013 et 2014)	190.00
U12 (2011 et 2012)	290.00
U14 (2009 et 2010)	290.00
U16 (2007 et 2008)	340.00
U18 (2005 et 2006)	340.00
Senior (2004 et avant)	360.00
Loisirs (licence en sus)	250.00

10. Échéance des cotisations

Les cotisations sont à payer une fois par an avant le 30 septembre. Des étalements sont possibles, à titre exceptionnel et sur demande au comité.

Si un membre ne s'est pas acquitté de ses cotisations dans les délais impartis par le comité, ce dernier peut l'exclure des entraînements et/ou des compétitions.

Une réduction de CHF 100 est appliquée dès le 2ème membre d'un même ménage.

11. Amendes

Lorsque, par son comportement, un membre du club provoque la facturation d'une amende au club (par exemple suite à une faute disqualifiante), le comité est habilité à exiger du membre fautif le remboursement partiel ou intégral de l'amende et des frais engendrés.

12. Démission

Par courrier adressé au club.

Val-de-Ruz Basket